

# JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS ET DE SION

**RÉGIE DES ANNONCES Publicitas S. A.**  
 AV. DE LA GARE - SION - TÉL. 2.12.56 - CH. POST. II c 455  
 Succursales en Suisse - Correspondants à l'étranger  
 ANNONCES : la ligne mm., Canton 9 ct. - Suisse 11 ct.  
 AVIS MORTUAIRES : 16 centimes la ligne millimètre.  
 RÉCLAMES : Valais 20 ct., Suisse 25 ct. — Les articles de forme publicitaire doivent être accompagnés d'une annonce.

ORGANE DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATIONS PARAISSANT LE LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI  
 ADMINISTRATION - RÉDACTION : IMPRIMERIE GESSLER  
 Avenue de la Gare - Pratfiori - SION - Téléphone 2.19.05 - Chèques postaux II c 1748

**ABONNEMENTS :**  
 SUISSE : 1 an Fr. 10.-, avec Bulletin officiel Fr. 15.50  
 6 mois „ 5.50, avec Bulletin officiel Fr. 8.25  
 3 mois „ 3.-, — — — — — 4.50  
 ÉTRANGER : un an Fr. 18.- — — — — — 24.-  
 Joindre 20 ct. en timbres poste à vos changements d'adresses

## Molotov oublie...

Après le refus russe de renouer des relations diplomatiques avec la Suisse, maintes réactions intéressantes ont été enregistrées, chez nous et à l'étranger.

Dans notre pays, les extrémistes qui ne manquent pas une occasion de pêcher en eau trouble, se sont empressés de proclamer la nécessité de donner un énergique coup de barre à gauche. Malheureusement pour eux, la galère de l'Etat n'est pas conduite à coups de gaffes, et ceux qui ne sont plus capables de penser suisse, tant ils ont l'habitude de s'en référer aux directives de Moscou, en ont été pour leurs frais. Ils ont pu se rendre compte que nous ne sommes point encore mûrs pour la révolution fraîche et joyeuse qu'ils essayent de nous préparer.

Quant aux pays étrangers, la décision de Moscou n'a pas été sans produire de violentes réactions. Le lendemain déjà de la déclaration de Radio-Moscou, un journal londonien a relevé ce qu'elle avait d'erroné et d'injuste. La presse américaine a suivi et a précisé catégoriquement que la volonté des Etats-Unis ne concordait pas avec celle que manifestait les Soviets, alors qu'ils affirmaient leur intention de faire partout une chasse féroce aux éléments fascistes. Tout en soulignant le fait que nous n'appartenons d'ailleurs point à la catégorie de ces derniers, les journaux américains ont également exprimé l'opinion que la Russie de M. Staline révélait ainsi ses intentions de se mêler de ce qui ne la regarde pas dans tous les pays du globe. Cela permettrait de supposer que l'Internationale n'est pas aussi... défunte que ceux qui l'ont exécutée et enterrée veulent bien nous le faire croire.

A la suite de cette réaction des Anglo-Américains, la Russie s'est empressée de déclarer qu'elle n'a pas l'intention de s'immiscer dans les affaires intérieures d'autres Etats. Ce qui n'a pas empêché la « Pravda » de démontrer immédiatement le contraire, en affirmant à nouveau que la Suisse est profasciste et qu'il faut que notre politique change à l'égard de l'Allemagne.

Conscients de la pauvreté de leur argumentation, les Soviets se sont décidés à nous expliquer en détails ce que l'on nous reproche à Moscou. Il ressort de cet exposé que nous avons livré à l'Allemagne des produits manufacturés, de l'aluminium et du courant électrique. On nous présente ce fait comme étant le fruit de recherches prolongées, alors qu'il ne fut jamais un secret pour personne. Tant que nous avons eu la possibilité de travailler avec la France et l'Angleterre, nous nous sommes efforcés de maintenir nos relations économiques avec ces deux pays. Après la défaite française, il a bien fallu que nous entrions en relations avec l'Italie et l'Allemagne. La Suisse ne pouvait tout de même pas se condamner à mort pour éviter de froisser la susceptibilité chatouilleuse de M. Staline. Sans doute, le petit père des peuples du travail aurait-il préféré que nous fermions nos usines, faisant ainsi mourir de faim nos ouvriers et leurs familles. Si nous avions agi de cette manière, notre pays, affaibli par les privations, serait devenu une proie facile pour les puissances de l'Axe, ce qui n'aurait pas précisément arrangé les choses dans le sens qu'eussent souhaité les dirigeants de l'U.R.S.S.

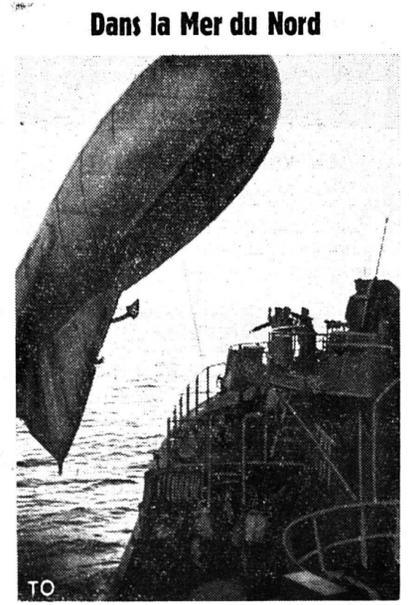
Ce sont là des faits que comprennent tous ceux qui ne sont pas obsédés par l'idée fixe de voir en nous de farouches fascistes, et qui emploient tous les moyens pour arriver à leurs fins.

Dans cette affaire, il y a encore quelque chose qui pourrait nous étonner, si

nous ne connaissions pas l'évidente mauvaise foi qui est à la source de l'accusation que la Russie porte contre la Suisse. Lorsque M. Molotov déclare à tort que nous sommes pro-fascistes, il oublie certains faits qu'il est intéressant de rappeler. L'étrange amnésie du commissaire soviétique aux Affaires étrangères l'empêche de se souvenir d'un très récent passé. M. Molotov est, sans doute, victime d'une déplorable aberration mentale, lorsqu'il accuse faussement notre pays d'être ce que le sien fut sur une échelle infiniment plus grande. Sans avoir comme nous l'obligation urgente de traiter économiquement avec l'Allemagne, la Russie soviétique a abondamment fourni le IIIe Reich en matières premières de toutes sortes. Dès le mois d'août 1939 jusqu'en 1941, l'aide de l'U.R.S.S. à M. Hitler fut énorme. Le 29 septembre, le même Molotov qui nous reproche d'avoir traité avec l'Allemagne, concluait avec M. von Ribbentrop un accord duquel nous citons les passages suivants: « J'ai l'honneur de vous informer que le Gouvernement soviétique a la volonté de développer par tous les moyens les relations commerciales et l'échange des marchandises entre l'Allemagne et l'U.R.S.S. Dans ce but... l'Union soviétique livrera à l'Allemagne des matières premières que l'Allemagne compensera par des livraisons industrielles à longue échéance ». Voilà, certes, qui est assez significatif! Aux termes de cet accord, la Russie devait remettre à l'Allemagne pour 180 millions de produits, en une période de deux années. Cette belle liasse de marks laisse loin derrière elle les quelques petits millions que représentent nos transactions avec le Reich. Ajoutons enfin, qu'en 1941, le Kremlin affirma, avec raison, que toutes les obligations prévues avaient été remplies, en ce qui concerne l'aide apportée à l'Allemagne nationale socialiste.

Que l'on ne vienne plus nous parler, après cela, de notre activité pro-fasciste! La paille qui est dans notre œil empêche manifestement M. Molotov de voir la poutre maîtresse qui est dans le sien. Si les Soviets avaient le moindre sens du ridicule, ils s'abstiendraient de continuer à nous reprocher ce qu'ils ont fait eux-mêmes. Entouré par des peuples fascistes et subissant certaines pressions de leur part, nous n'avons pas changé d'une ligne notre politique. La Russie pourrait-elle en dire autant, elle qui fut l'alliée de l'Allemagne pour supprimer la Pologne et son ennemie mortelle après l'avoir aidé à parachèvement son armement? M. Molotov veut absolument nous donner une leçon de démocratie. La chose est assez amusante, lorsque l'on songe qu'il représente la plus puissante dictature qui soit au monde!...

Jos. C.



**Dans la Mer du Nord**  
 Les navires de faible tonnage ne peuvent se défendre efficacement contre les attaques aériennes. Pour protéger les convois, les belligérants utilisent des ballons captifs.

## En Alsace libérée



L'hôtel de Ville de Metz

## Grand Conseil

SÉANCE DE RELEVÉE DE VENDREDI 1er  
 Présidence: M. Léo Guntern, président.

La séance commence à 14 h., au milieu du brouhaha des dernières conversations poste-méridiennes, auxquelles succède bientôt un silence relatif qui ressemble à de la torpeur.

### Un emprunt

MM. les députés Michelet et Gertschen sont au banc des rapporteurs. Ils présentent le message du Conseil d'Etat relatif à un projet de décret autorisant la conclusion d'un emprunt de frs. 2,000,000.— en vue d'assurer le subventionnement des travaux d'améliorations foncières entrepris dans le canton. Cet emprunt sera amorti dans un délai de 5 ans, par le versement annuel prélevé sur le budget ordinaire de l'Etat.

Les rapporteurs, comme d'ailleurs M. le président du Conseil d'Etat, ce dernier répondant à des interventions de MM. Lot Weyer et Emile Bourdin, précisent que les amortissements en question ne grèveront pas le budget, du fait qu'il s'agit d'acquiescer des fonds qui, de toutes façons, devraient être consacrés aux travaux en question.

L'entrée en matière n'est pas combattue et la loi est votée en premiers, et, vu l'urgence reconnue, en seconds débats, sans opposition ou discussion.

### Naturalisations

L'Assemblée a, ensuite, à se prononcer sur 4 demandes de naturalisation. MM. Viscolo et Pfammatter introduisent les débats. M. Raoul Duchoud, selon son habitude, s'élève violemment contre le principe même de la naturalisation. Cette intervention de M. R. Duchoud provoque une mise au point de la part de M. le conseiller d'Etat Pitteloud, lequel juge que le député de St-Gingolph exagère quelque peu et souligne que les expériences faites jusqu'ici dans ce domaine, sont bonnes. MM. Schnyder et Kämpfen disent également leur point de vue en ce qui concerne la question des naturalisations. Et l'on passe à l'examen de chacun des quatre cas présentés, en commençant par M. le Rd chanoine David Gianetti, de l'Abbaye de St-Maurice, qui a déjà été accepté à l'unanimité comme bourgeois de Mex. Le rapport concernant M. le chanoine Gianetti précise joliment que... sa conduite est irréprochable. Cette naturalisation est accordée par l'Assemblée, qui prend immédiatement connaissance de la deuxième demande de naturalisation concernant M. Volnaggia Roger, domicilié à Orsières, sujet italien, de mère Valaisanne. Cette

demande de naturalisation est également accordée, comme d'ailleurs les suivantes émanant de MM. Aimonino-Besso, et Nichini Hercule, tous deux domiciliés à Sion.

### Pétitions

La première concerne l'extension du système proportionnel aux élections du Conseil d'Etat. MM. Viscolo et Pfammatter, rapporteurs, lisent à ce sujet un long message du Conseil d'Etat. M. Luisier prend la parole et rappelle que le 21 avril 1943, fut lancée une initiative populaire tendant à l'extension de la proportionnelle à l'élection du Conseil d'Etat. A la suite du silence du Conseil d'Etat, M. Luisier estime qu'il y a là une violation de la Constitution. M. le conseiller d'Etat Pitteloud remet les choses au point, en relevant que la promesse faite à la fin du message précité doit suffire à éclairer les députés sur les sentiments de la Commission à son égard.

### Corrections de rivières et torrents

Les débats se poursuivent devant une assemblée qui ne compte plus que... 22 députés. L'on passe ensuite au projet de décret concernant la correction de la Dala et de ses affluents sur le territoire de la commune de Loèche-les-Bains. MM. E. Roten et Amacker, rapporteurs, lisent le message du Conseil d'Etat se rapportant au dit projet, lequel est adopté sans discussion, dans tous ses articles. Il en est de même pour le projet que l'on examine ensuite, concernant la correction de l'Ilgraben, à Fanoischi, sur territoire de la commune de Loèche-Ville, travaux qui sont évalués à frs. 180,000.—, incombant à la commune intéressée. L'Etat contribuera à l'exécution de cette œuvre par une subvention de 25% des dépenses réelles. Le paiement de ce subsidie s'effectuera au fur et à mesure de l'avancement des travaux par annuités de frs. 3,000.— au maximum et en tant que l'Etat disposera des crédits nécessaires.

La séance est levée à 16 h. 30.

SÉANCE DE SAMEDI 2 DÉCEMBRE 1944  
 Présidence: M. Léo Guntern, président

La séance s'ouvre dans le doux murmure des conversations. MM. les députés s'attardent dans la salle des pas perdus, où règne une atmosphère de veille de vacances...

### Recours en grâce

Les débats commencent par l'examen de plusieurs recours en grâce. MM. Roten et Joseph Escher-Quennoz fonctionnent comme rapporteurs. L'on s'occupe du cas de deux ressortissants d'Isérables, les frères W. Pierre et Jules, condamnés à une amende pour infraction concernant le service obligatoire du travail et d'un troisième nommé S..., condamné pour la même raison. L'Assemblée se prononce pour le refus de la grâce. D'autres recours, déposés par des citoyens contre lesquels on relève les mêmes griefs que précédem-

## Au fil des jours

La vie à Sion est en passe de devenir intenable par la faute des aviateurs.

Il ne faut point voir un calembour dans cette constatation, car nous ne nous pardonnerions jamais de tomber dans le genre qu'il est convenu d'appeler facile. En effet, nous avons trop le respect du lecteur pour oser lui présenter sans rougir quelque vieux jeu de mot de derrière les fagots. Après ce préambule, revenons au sujet que nous avons l'intention d'aborder aujourd'hui, en espérant que la censure ne nous pulvérisera point sous ses foudres orageuses. Nous ferons, d'ailleurs, tout notre possible pour que le lecteur ne comprenne pas bien ce que nous allons dire, en termes abondamment déguisés.

Donc, au début de cet article, nous avons déclaré que la vie à Sion (pardon, encore une fois...) devient impossible. Jusqu'à maintenant, les aviateurs n'empêchaient de dormir que quelques jeunes filles en fleur, lesquelles passaient des nuits de délicieuse insomnie en pensant au charme de leur chevalier du carburateur. Nul n'ignore, en effet, que les hommes volants suscitent une admiration légitime parmi la cohorte des jeunes filles, qui perdent quelque peu facilement la tête, en rêvant à la merveilleuse puissance d'un amour quadrimoteur. Point là n'est d'ailleurs la question, et nous nous apercevons que nous sortons du sujet tout aussi facilement que nos députés du Grand Conseil. Empressons-nous donc de revenir à la question qui nous intéresse, en omettant de parler plus longuement de nos Don Juan du dimanche à balai...

Depuis quelque temps, la population séduite ne peut s'endormir avant des heures indues, le ciel de la ville étant parcouru jusqu'à une heure tardive par des avions qui ont l'air de se demander ce qu'ils font là à un tel moment. Un vrombissement continu, coupé des hoquets de moteurs tournant parfois au ralenti, berce le premier sommeil des gens qui ont eu la possibilité de s'endormir. Quant aux autres, ils écoutent avec ravissement les voix tonitrueuses qui leur disent que l'armée veille dans l'ombre. Personne, d'ailleurs, n'a l'idée que la nuit tombe maintenant suffisamment tôt pour que l'on puisse effectuer ces vols d'exercice, avant que les honnêtes gens ne se mettent au lit. C'est à croire que dans le cœur de chacun dort le secret désir d'être un Saint... Eruptif. Et la puissante imagination de maints citoyens doit certainement transformer en Cordillère des Andes, le paisible coteau tout proche...

Il faut donc remercier l'autorité compétente qui nous donne l'occasion de nous évader, par la pensée, dans de lointaines contrées que connaissent les lecteurs de « Vol de nuit ». Le rêve nous est aussi nécessaire que le pain et l'eau. Et, comme il convient, l'on apprécie les moteurs qui, un peu bruyamment, le suscitent en nous, alors que nous avons la coupable envie de nous endormir... Candide

ment, sont également refusés, ainsi que quelques autres concernant le refus de payer la taxe militaire. L'on accorde cependant la grâce à quelques citoyens qui ayant été condamnés, sont ensuite revenus à de meilleurs sentiments et se sont décidés à payer leur taxe.

Au sujet des recours en grâce, M. Travaletti demande ce que l'on entend par délai d'épreuve, lequel est accordé à quelques recourants. Est-ce là un surris? M. le conseiller d'Etat Pitteloud donne au député Travaletti les explications qu'il demande. La séance se poursuit par l'examen de plusieurs cas de recourants condamnés pour divers petits délits, et quelques recours sont rejetés.

### Allocations familiales

Le second objet de l'ordre du jour se rapporte au budget. MM. C. Michelet et A. Gertschen sont à la table des rapporteurs. La question des allocations familiales aux pensionnés, suscite l'intervention de M. Kämpfen et de M. le conseiller d'Etat Coquoz. La Commission et le Conseil d'Etat sont d'accord de verser le 5% demandé.

(Suite en 2me page)

**Collège Ste-Marie**  
 MARTIGNY  
 Assemblée des Anciens Elèves  
 DIMANCHE 10 DÉCEMBRE 1944  
 (Voir communiqué)

Des cadeaux utiles font plaisir toute l'année.  
 Pfefferlé & Cie  
 Quincaillerie, Sion

**Citzi**  
 SION  
 Pour votre maman, une lunette, cadeau apprécié

# Grand Conseil

L'on passe ensuite à la proposition Viscolo, concernant la paie de nos gendarmes. D'entente avec le Conseil d'Etat, la commission estime que cette question doit être revue, d'où il n'est pas opportun de modifier les chiffres du projet de budget, selon la demande de M. Viscolo. La proposition de ce dernier n'est pas acceptée.

L'on aborde ensuite la proposition de M. Schnyder concernant un crédit de frs. 30,000.— pour effectuer des travaux en vue de fournir en eau potable, les villages qui en sont encore dépourvus. M. Moulin exprime l'opinion qu'il serait opportun de légiférer en la matière et de prévoir un subside équitable qui permettrait aux Communes d'effectuer les travaux indispensables dans ce sens. L'orateur aborde la question des travaux de chômage et termine en se rangeant à l'opinion de la Commission, tout en priant le Conseil d'Etat de réserver bon accueil à la motion qui sera déposée en ce qui concerne la question de l'eau potable.

M. Théo Schnyder intervient également, en soulignant qu'il ne préche pas pour sa paroisse. Comme ingénieur, il spécifie qu'il n'a d'ailleurs pas l'intention de s'occuper de ces travaux. L'orateur exprime l'avis que le gouvernement ne réagit pas, en ce qui concerne la motion qui fait l'objet de la discussion. Il retire sa proposition et invite le gouvernement à étudier la motion Moulin.

## Pour les automobilistes

L'on examine ensuite la proposition faite précédemment par M. Edm. Gay, concernant l'inscription au budget d'un poste de fr. 10,000.— crédit destiné à subventionner les travaux d'entretien et de réparations des véhicules automobiles. La Commission, d'entente avec le Conseil d'Etat, accepte la proposition de M. Gay. La somme proposée sera prélevée sur les 250,000.— frs. prévus pour la création d'occasions de travail, étant donné que la proposition présentée tend à donner de l'occupation à nos garagistes, tout en permettant au canton de toucher la subvention fédérale, prévue dans ce domaine. M. Gay exprime sa satisfaction et se rallie au point de vue du Conseil d'Etat. La question est donc liquidée.

L'Assemblée passe ensuite à l'examen de la récapitulation générale, laquelle ne provoque aucune intervention. Au cours de la discussion sur l'ensemble du budget, MM. Couchevin et Ruedin traitent de la question de l'augmentation du personnel de l'Etat. M. Ruedin relève le fait que les recettes de base de l'Etat (7 millions environ) sont absorbées entièrement par le paiement du personnel. L'orateur demande que l'on se livre désormais à une étude approfondie lors de l'engagement de nouveaux employés, et ceci d'autant plus que nous approchons de la fin de la guerre.

Le budget est adopté. L'Assemblée prend ensuite connaissance de trois postulats émanant de la commission des finances portant sur l'élaboration d'une nouvelle loi fiscale et la réduction des dépenses. Après l'acceptation de ces postulats, l'on aborde le projet de décret concernant la répartition des frais d'assainissement de la Cie générale de Navigation sur le lac Léman.

MM. Chappot et Ritner, rapporteurs, donnent lecture d'un message concernant le projet qui va être examiné. Il ressort de ce message que la dite Compagnie est dans une situation financière désespérée, spécialement depuis le début de la guerre. L'Etat du Valais contribuera à son assainissement par le versement de 21,000.— frs., somme équivalente au montant total de la participation prévue des communes intéressées du district de Monthey. La commission, présidée par M. Abert Papilloud, propose la non entrée en matière, les communes précitées se désintéressant complètement de la chose. M. Papilloud donne quelques explications complémentaires. L'orateur propose le renvoi de la question devant le Conseil d'Etat, pour nouvelle étude. M. Papilloud exprime également le vœu que le Valais soit représenté au Conseil d'administration de la Cie générale de Navigation. Le président de la Commission relève, d'autre part, le fait que la répartition de la participation des communes riveraines n'est pas du tout équitable. En effet, alors que Genève participe, par exemple, pour 27,8%, le Bouveret doit en assumer le 7%. Nous entendons encore l'opinion de MM. Chaperon, président de St-Gingolph et Anthamatten, conseiller d'Etat, qui relève que le Grand Conseil n'a pas le droit légal de forcer les communes à participer à l'assainissement qui fait l'objet du projet présenté. Le Conseil d'Etat est cependant décidé à verser sa part, qui sera de 21,000.— frs. et demande à l'Assemblée de se prononcer favorablement dans ce sens. M. Alb. Papilloud estime qu'il serait plus opportun de voter ce crédit à la prochaine session. M. le conseiller d'Etat Anthamatten précise que la question des pourcentages est définitive, quant à la part du canton, d'où il est inutile d'attendre encore. La proposition de non entrée en matière est acceptée.

L'Assemblée passe ensuite à l'étude du projet de décret concernant les modifications à apporter au nombre des députés qui siègeront durant la période législative

de 1945 à 1949. Lors de la discussion générale, M. E. Bourdin souligne le fait que la plupart des députés ne sont pas en possession du texte du décret qui est soumis à leur approbation. M. le président Guntern prend acte de la remarque de M. Bourdin et le projet étant accepté, l'on passe immédiatement au suivant sur lequel l'Assemblée va se prononcer, lequel concerne un décret modifiant partiellement la procédure fiscale pour la période 1945-46. M. Bourdin fonctionne comme rapporteur de langue française et donne lecture d'un message du Conseil d'Etat, éclairant l'Assemblée sur les principaux points dont traite le projet de décret qui est appelé à entrer en vigueur dès le 1er janvier 1946.

Au cours de l'examen des divers articles de ce projet, MM. Imhof et Giroud prennent la parole, l'un pour demander une explication au sujet des personnes physiques et morales, et le second afin d'y répondre. Il se fait tard et le nombre des députés présents diminue rapidement. Il est, en effet, plus de midi et il s'agit de terminer les débats en cours, la présente séance étant la dernière de la session.

Le projet de décret est accepté en premiers débats et l'on passe aux seconds débats. L'ensemble du décret est adopté. L'on prend encore connaissance de deux motions, l'une de MM. Moulin et consorts, concernant la question de l'eau potable dans certains villages et l'autre se rapportant à la révision et la refonte de la loi sur les expropriations, présentée par M. Jos. Kuntschen.

La séance est levée à 12 h. 30. Une nouvelle session aura lieu au milieu du mois de janvier 1945.

## Nouvelles brèves...

— Une escadrille de chasseurs de la 15me armée aérienne des Etats-Unis a attaqué par erreur une colonne russe en Yougoslavie. Un communiqué de l'aviation alliée dit que cette erreur est entièrement due à une faute de navigation.

— Le physicien et chimiste français Georges Claude a été arrêté sous l'inculpation de collaboration avec l'ennemi. On lui reproche d'avoir découvert la bombe volante et d'avoir remis cette invention aux Allemands.

— Le haut commandement allié communique que 107,500 tonnes de bombes ont été lâchées par les avions alliés sur l'Allemagne durant le mois de novembre.

— Les détachements yougoslaves ont libéré Cacak. La chute de cet important centre de communication a dégagé toutes les lignes permettant l'avance rapide des troupes yougoslaves vers l'ouest.

— L'ex-intendant de police Ormus et l'abbé Bernet, accusés de collaboration avec la milice et la Gestapo, ont été condamnés à mort.

— Le gouvernement grec accuse officiellement les autorités allemandes du vol de la célèbre statue de bronze de la Vénus d'Aurige du temple de Delphes.

— On annonce de Rome que le père Leonardo-Maria Bello, général de l'ordre des franciscains, est mort à Rome.

— On annonce que les troupes du général de Lattre de Tassigny ont franchi le canal du Rhône au Rhin après avoir anéanti les dernières poches de résistance au sud de cette voie d'eau.

— Des avions Thyphoon de la RAF ont attaqué le Q. G. allemand en Hollande, établi à Houten, soit à 6 km. au sud-est d'Utrecht.

— En Belgique, la erise politique s'aggrave. Le gouvernement Pierlot a été obligé de proclamer l'état de siège et de prendre les mesures les plus sévères pour épargner au pays les horreurs d'une guerre civile.

— L'association suisse des clubs de ski vient d'être informée que l'équipe suédoise qui devait venir en Suisse, est empêchée de faire le voyage.

— On publie une information de Stockholm selon laquelle M. von Ribbentrop, ministre des affaires étrangères du Reich, quitterait son poste.

## La guerre

### SITUATION GRAVE A ATHENES

La situation à Athènes et dans d'autres villes du pays s'est sensiblement aggravée. Des unités de l'ELAS (armée populaire grecque de libération) s'étant unies aux résistants de l'EAM (front grec de libération), des combats se sont déroulés à Athènes, au Pirée et sur la route qui relie ces deux villes. Au Pirée, un officier anglais et trois soldats ont été grièvement blessés.

Le haut commandement britannique a fait demander des renforts pour Athènes où la situation est assez grave, les insurgés occupant les quartiers au pied de l'Acropole.

Le président Papandreu se heurte maintenant aussi à des difficultés politiques. Le parti libéral vient de se séparer de la coalition gouvernementale et de prendre position contre lui. Il exige la constitution d'un nouveau gouvernement dans lequel tous les partis devraient être représentés. Pour le moment la situation est des plus confuses et l'on ne peut pas dire comment les événements évolueront au cours des prochaines journées.

## Confédération

### AUX CHAMBRES FEDERALES

Elles ont fait leurs rentrées lundi après-midi pour une nouvelle session. Au Conseil national, M. Pierre Aeby, conservateur-catholique, de Fribourg, a été élu président, à l'unanimité, soit par 167 voix. Au Conseil des Etats, M. Paul Altweg, radical thurgovien, a été élevé à la présidence par 40 voix sur 42.

M. Jos. Piller, conseiller d'Etat fribourgeois est nommé vice-président du Conseil des Etats.

### UNE EXPLOSION A NEUHAUSEN

Une explosion s'est produite dans la buanderie de la fabrique de pansements de Neuhausen. Une grande chaudière a sauté, probablement à la suite d'une défectuosité de la ventilation. Les murs extérieurs du bâtiment ont été fortement lézardés par la forte pression, tandis qu'une muraille intérieure a été rasée. 25,000 frs. de dégâts.

### A LA COMMISSION DES GRACES DES CHAMBRES FEDERALES

La Commission des grâces des Chambres fédérales s'est réunie, mercredi, à Berne, sous la présidence du conseiller national Brawant, de Grindelwald, pour examiner les recours en grâce du S. C. Walther-Gottfried Lauschber, du fusilier Hermann-Friederich Grimm et du fourrier Samuel Pless, qui ont été condamnés à mort par les tribunaux militaires pour violations de secrets militaires.

La commission a décidé de proposer à l'Assemblée fédérale le rejet des trois recours.

### DES BOMBES PRES DE CORNOL

Les habitants de Cornol, village situé à 3 kilomètres à l'est de Courgenay, ont eu, dimanche, peu après midi, de fortes émotions lorsqu'un avion, volant à basse altitude, mais dont la nationalité n'a pu être établie en raison du temps bouché, a lâché deux bombes à quelque 500 mètres du village. Il n'y a pas de victimes. Des arbres ont été arrachés et des vitres ont éclaté dans quelques fermes avoisinantes.

### LES ETATS-UNIS EXPRIMENT LEURS REGRETS

Le chef du Département politique a donné connaissance au Conseil fédéral d'un note par laquelle le Département d'Etat des Etats-Unis d'Amérique a exprimé à la légation de Suisse à Washington, les regrets du gouvernement américain pour les violations de l'espace aérien suisse qui ont eu lieu les 5, 8, 9, 10 et 11 septembre 1944 et s'engage à payer réparation pour les dommages causés.

### UNE SUISSASSE ASSASSINEE EN HAUTE-SAVOIE

Cinq automobilistes se sont présentés chez Mme Romanon, demeurant dans une ferme de Thonon et l'ont assassinée. Cette femme, de nationalité suisse, âgée de 46 ans, a été exécutée sur la route. On cite encore de nombreux assassinats dans la région.

## Dernière Heure

(Service spécial Exchange par téléphone)

De Zurich, le 5 décembre 1944, à 13 h. 30

### SUCCESS ALLIES EN HOLLANDE

G.O.G. Eisenhower, 5. — L'offensive de la 2me armée britannique se développe très favorablement en Hollande. Les troupes alliées ont occupé toute la rive gauche de la Meuse, de Venlo à la mer. Les éléments avancés ne sont plus éloignés de cette ville, que l'artillerie pilonne sans cesse.

### LA BATAILLE DE LA SARRE

G.O.G. Eisenhower, 5. — Dans le bassin de la Sarre, la résistance allemande ne cesse de s'affaiblir, et l'avance alliée s'est ralentie. Cependant, l'on signale que les troupes du général Patton ne sont plus qu'à 8 km de Sarrelouis. Les positions allemandes sont violemment bombardées par l'artillerie lourde.

## Canton du Valais

### SIERRE — Après la pluie...

On vient de terminer une expertise qui a permis de déterminer que les dégâts causés dans la région de Sierre par les pluies du mois de novembre, sont considérables. Des chemins ont été fortement ravagés, alors que beaucoup de murs de vignes se sont effondrés. La route de Corin a été défoncée sur une distance de plus de 100 m. Pour remettre en état les lieux et réparer les dégâts causés dans la région, de grands sacrifices financiers sont nécessaires.

### BRAMOIS — A propos d'étilité

On nous prie d'insérer: L'auteur impartial de la «Chronique Bramoisienne» est un admirateur de notre chère Administration, qu'il couvre des fleurs les plus odorantes et encense avec un art achevé. Ce Monsieur qui affirme hautement son objectivité doit se renseigner à de mauvaises sources et permettra bien à un citoyen de cette Commune de lui poser quelques questions.

Savez-vous que malgré les promesses faites à l'assemblée primaire, aucun terrain n'est encore acheté pour la maison d'école? Ignorez-vous que dans les corridors du bâtiment scolaire, les jours de pluie, les écolières jouent sous les «gouttières»? M. W. L., qui se promène souvent dans la belle campagne bramoisienne s'est-il rendu compte de l'état des chemins? L'occasion vous a-t-elle été offerte ces derniers temps, de vous rendre dans le quartier du Praz-Noê? Je me permets de vous dire, M. le chroniqueur, que beaucoup d'électeurs bramoisiens ne partagent pas vos opinions.

### EUSEIGNE — On passe enfin...

De notre correspondant d'Euseigne: La circulation routière sur la route d'Evolène, entre Vex et Euseigne a été rétablie. On se rappelle qu'elle avait été coupée depuis le 23 novembre écoulé.

Les premières estimations des dégâts causés pour la commune d'Héremence furent très prudentes, puisqu'on parla de 100,000.— frs et que ce chiffre a presque été doublé. Un entrepreneur taxe les murs de champs détruits à plusieurs kilomètres, ce qui représente une valeur approximative de frs. 80,000.—. 15 hectares de terrains sont irrémédiablement perdus.

### SAVIESE — Un vol à St-Germain

Dernièrement, l'on signalait à la police la disparition de deux channes, qui avaient été volées dans un café de St-Germain. Après une habile enquête, l'on a identifié l'auteur de ce vol. Il s'agit d'un nommé J. H., qui s'était approprié des deux channes, dont l'une avait été vendue pour la somme de frs. 50.— à un antiquaire, tandis que l'autre fut retrouvée dans un tonneau à goudron; non loin de l'établissement où le vol a été commis.

### MARTIGNY — Association des Anciens Elèves du Collège Ste-Marie

Dimanche 10 décembre se dérouleront dès 10 h. du matin au Collège Ste-Marie à Martigny-Ville, les manifestations de l'assemblée annuelle et traditionnelle, désormais, des anciens élèves du Collège. Tous ceux qui, âgés de plus de 20 ans, ont passé leurs premières années d'étude sur les bancs du Collège, et tous ceux qui évoquent volontiers les fêtes lumineuses du Cinquantenaire en 1939, sont cordialement invités à participer à ces réunions de l'amitié, du souvenir et de la reconnaissance. De nombreuses inscriptions s'annoncent de toutes parts. Les participants sont priés d'annoncer à l'avance leur participation au repas en commun à la direction du Collège (Tél. 6.12.42); 10 h., messe; 11 h., assemblée et apéritif.

Anciens élèves, tous à Martigny, dimanche 10 décembre 1944! Le Comité.

### ST-AURICE — Une nomination à la gare

Nous apprenons avec plaisir que M. René Wuilloud vient d'être nommé adjoint du chef de gare de St-Maurice. C'est un choix excellent et nous présentons nos félicitations à M. Wuilloud.

### EN VOIE D'APAISEMENT

On communique que M. le conseiller fédéral Stampfli, chef du Département de l'économie publique, nanti de la plainte des vigneron valaisans au sujet de la ristourne qui leur était réclamée par le Contrôle des prix, sur la répartition de l'excédent d'exercice des Caves coopératives, a ordonné au dit Contrôle de cesser immédiatement les poursuites. Le Contrôle des prix aura donc à s'entendre directement avec l'administration des Caves Coopératives pour régler ce différend.

### A PROPOS DU CONFLIT ENTRE LE SERVICE FEDERAL DU CONTROLE DES PRIX ET LES VITICULTEURS VALAISANS

Le service fédéral du contrôle des prix communique ce qui suit au sujet du conflit qui a éclaté entre lui-même et les viticulteurs valaisans:

Une série de journaux ont publié comme «information particulière» des communiqués qui travestissent, dans une certaine mesure, le sens de la décision prise par le chef du Département fédéral de l'économie publique. Nous nous voyons donc dans l'obligation d'apporter les précisions que voici:

Considérant que l'enquête ouverte contre les viticulteurs valaisans individuellement ne se justifiait pas, M. le conseiller Stampfli a chargé notre office d'arrêter les poursuites en cours. En revanche, il a

estimé que les Caves coopératives ont manifestement contrevenu aux prescriptions édictées le 28 septembre 1943 par notre office. Aussi a-t-il donné pour instructions de poursuivre l'enquête pénale ouverte contre ces caves pour infraction aux prescriptions de l'Economie de guerre.

Le chef de notre office a reçu mandat de fournir aux autorités valaisannes les renseignements complémentaires qu'elles pourraient désirer.

### COURS DE VINIFICATION

La Station fédérale d'essais viticoles et arboricoles communique:

Un deuxième cours gratuit de vinification aura lieu dans les locaux de la Station fédérale d'essais viticoles et arboricoles à Lausanne (Montagibert), le jeudi 7 décembre prochain.

Le programme de ce cours, faisant suite à celui du 26 septembre écoulé, comporte des exposés théoriques sur: la désacidification, les transvasages et soutirages, les déchets dans la manipulation des vins, la clarification naturelle et artificielle, la mise en bouteille, les altérations des vins, etc.

Une heure sera consacrée à des exercices pratiques: transvasage à la grosse lie, désacidification, filtrage et mise en bouteilles.

Adresser les inscriptions d'ici au lundi 4 décembre à la Station fédérale d'essais viticoles, division de Chimie, qui enverra le programme-horaire du cours.

## Chronique séduoise

### CHEZ LES EDITEURS DE JOURNAUX

Nous apprenons avec plaisir que l'administrateur de notre journal, M. Georges Gessler, a été nommé membre du comité de l'Union Romande des éditeurs de journaux, lors de l'assemblée de cette société, qui vient de tenir ses assises à Lausanne. Nos vives félicitations.

### LA CHANSON VALAISANNE A FRIBOURG

Notre sympathique groupe costumé vient de donner un concert à l'Aula de l'Université de Fribourg. Près de 1,000 auditeurs réservèrent un accueil enthousiaste à nos chanteurs qui furent vivement applaudis.

### LA SIONNE FAIT DES SIENNES

Notre turbulente rivière, laquelle nous avait habitués à des plaisanteries de mauvais goût, semble revenir à de meilleurs sentiments. En effet, les pluies de ces derniers jours ont provoqué un heureux changement dans l'état du lit de la Sionne. Les grosses eaux que l'on a observées, ont considérablement déblayé les amas de rocs et de gravier qui encombraient le cours de la rivière. Par ce fait, le niveau est redevenu à peu près normal. Cependant, des travaux ont dû être effectués à l'embouchure de la Sionne, le lit du Rhône étant encombré par l'apport des matériaux provenant de ce déblayage... hâtif et quelque peu inattendu!

### UN ACCIDENT

Alors qu'il travaillait à l'école des garçons, le jeune K., âgé de 18 ans, a glissé et a fait une chute. En tombant, une assiette qu'il tenait en main, se brisa et il se fit une profonde coupure au poignet gauche, dont un tendon fut sectionné. La victime de cet accident reçut immédiatement les soins dévoués de M. le Dr Léon de Preux.

### BUREAUX DE L'ETAT

Le samedi 9 décembre, 1944, tombant entre deux jours fériés, le Conseil d'Etat décide d'ordonner pour ce jour-là la fermeture des bureaux de l'Administration cantonale. Chancellerie d'Etat.

### CONFERENCE H. GUILLEMIN

C'est donc le mardi 5 décembre prochain, à 20 h. 45, que l'éminent conférencier nous parlera de la vie orageuse et diverse de Chateaubriand, et qu'avec ses dons prestigieux d'animateur, il évoquera devant nous une époque littéraire et politique du plus haut intérêt. Cette soirée du 5 décembre nous promet un plaisir intellectuel du meilleur aloi, et les auditeurs qui se seront donné rendez-vous à l'Hôtel de la Paix, en remporteront un souvenir durable.

### UNE CHUTE

Alors qu'elle descendait à bicyclette l'avenue du Nord, une jeune fille perdit soudain le contrôle de sa machine. Elle heurta violemment le bord du trottoir et fit une chute. Elle se releva avec des contusions et put heureusement regagner son domicile par ses propres moyens.

Mieux vaut être assuré et n'être jamais victime d'un accident, que d'avoir besoin d'une assurance et ne pas être assuré!

ZURICH

Marc C. BROQUET, Sion. Agence générale pour le Valais. Tél. 2 12 09

### LA FETE DE ST-ELOI

Les membres de la Sté Industrielle et des Arts et Métiers de notre ville, ont célébré avec dignité la fête de St-Eloi. Durant la Messe qui fut dite à leur intention à l'église de St-Théodule, l'on entendit un très beau sermon du Rd Père Apollinaire, lequel traita de certains aspects moraux appartenant au domaine de l'activité professionnelle des auditeurs. Soulignons que la cérémonie fut rehaussée par des chants de la Schola des Petits Chanteurs



de Notre-Dame. Il convient de féliciter chaudement leur directeur, M. Richard Flechtner, qui a su si magnifiquement former nos petits chanteurs, dont les productions sont toujours parfaites et provoquent l'admiration de leurs auditeurs.

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DE L'ASSOCIATION VALAISANNE DE GYMNASTIQUE

Cette assemblée se tiendra à Sion, le samedi 8 décembre à 9 h. 45 à l'Hôtel de la Planta avec l'ordre du jour suivant:

- 1. Appel des sections. 2. Désignation des scrutateurs. 3. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée. 4. Lecture et adoption des comptes de 1944. 5. Fixation de la cotisation cantonale pour 1945. 6. Budget 1945. 7. Rapport de gestion. 8. Désignation de la section vérificatrice des comptes. 9. Nominations éventuelles. 10. Renouvellement des autorités cantonales. 11. Manifestations éventuelles en 1945. 12. Divers.

Les membres honoraires et vétérans sont cordialement invités à assister à nos délibérations.

Assemblée générale des délégués du M.C.V.

Dimanche matin, dans la grande salle de l'Hôtel de la Planta, avait lieu à Sion, pour la première fois depuis 8 ans, cette importante réunion qui groupait quelque 70 délégués de cette grande famille qu'est le Moto-Club valaisan.

C'est à la Section du Rhône qu'incombait la tâche d'organiser cette assemblée. Disons de suite qu'elle s'en tira toute à son honneur, et que, durant toute la journée, on sentit la poigne d'une organisation impeccable due à l'étroite collaboration de MM. Joseph Gaspoz, président, et François Schlotz, son dévoué secrétaire.

A 10 h. 15 débutait la partie administrative où l'on eut l'occasion d'approuver le protocole de la dernière assemblée qui eut lieu à Monthey au début de cette année. Les comptes furent approuvés par chacun et firent voir à tous qu'ils sont en bonnes mains. Une journée familière fut ensuite ébauchée pour l'an prochain par M. Gaspoz.

Cette première phase de la journée finie, tout ce monde passa ensuite au carnotzet de l'Hôtel de la Planta où l'attendait un de ces succulents repas qui font la renommée de la maison. Voyant les assiettes vides, M. Joseph Gaspoz, président, prit la parole pour saluer la présence des invités et remercier les délégués des différentes sections de venir d'assemblée en assemblée plus nombreux. M. Marcel Ecker, président central de l'Union Motocycliste suisse, prit ensuite la parole pour dire tout le plaisir qu'il éprouve d'assister aux assemblées organisées par le groupement valaisan. Prirent ensuite la parole MM. de Werra, vice-président de la ville qui sut dire le plaisir pour les séduits d'avoir dans leurs murs les M. C. V., M. Alexis de Courten qui apporta le salut du T.C.S. après quoi MM. Volken et Roten exprimèrent leur joie de se retrouver dans une ambiance qui n'appartient qu'à cette société. M. Luyet apporta le salut de la Commune de Savièse et annonça une dégustation offerte dans les caves de la Maison Orsat où un aimable cicérone fit connaître à tous le secret de certaine bossarie...

Ensuite chacun se sépara en espérant rapprochée l'époque de la prochaine assemblée.

Comme a si bien su le dire M. Gaspoz: «c'est dans les temps difficiles que l'on reconnaît les bons amis.» Ceux qui assistèrent à la rencontre de dimanche purent se rendre compte de bien-fondé de ces paroles. C'est encore une de ces belles journées inscrites dans les pages du M.C.V., et souhaitons que ce ne sera certes pas la dernière.

ACHETONS CHEZ NOUS !...

Fidèle à son programme de travail et à la saine émulation dont elle est inspirée pour la sauvegarde des intérêts de nos industriels et commerçants, la Société Industrielle et des Arts et Métiers de Sion s'adresse au public en ces termes:

A l'approche des fêtes, achetons chez nous!

Dans les circonstances difficiles que nous traversons, par les nombreuses restrictions économiques imposées, il est de notre devoir de rappeler à la population d'effectuer ses achats de fin d'année chez nos commerçants et artisans. Donner du travail et acheter sur place

c'est accomplir et comprendre la solidarité qui nous unit sans distinction de classe et de profession; c'est augmenter la prospérité de la vie commune, et, par le fait, aider son prochain et soi-même.

N'oublions pas que les commerçants et artisans font tout leur possible pour contenter leur clientèle par le choix et le prix de leur marchandise.

Joignez un regard sur leurs étalages et comparez: A qualité égale, prix égal.

Ainsi, nous sommes persuadés et ne saurions trop le répéter, tous rempliront cet entre-aide commune.

Maintenant plus que jamais soutenons l'artisanat et le commerce local en achetant chez nous.

PEUR DES MICROBES!...

Où, c'est vrai, il y a beaucoup d'occasions pour contracter une maladie. Vous parlez à une connaissance... qui suit si elle souffre d'une maladie encore cachée qui pourrait vous infecter. Vous tenez en mains un journal... N'est-il pas porteur de microbes qui pourraient s'infiltrer dans votre corps par la respiration?

Vous ne craignez pas tous ces risques en allant voir l'exposition organisée vendredi prochain à la salle du Casino en faveur du groupe de travail Band du Sanatorium valaisan, à Montana. Les articles en cuir, les tricots et les broderies que vous y trouverez sont soigneusement désinfectés et il n'y a donc aucun danger de contagion. Cette exposition vous aidera à indiquer à l'Enfant Jésus ce qui pourrait faire plaisir à votre maman, à votre frère ou sœur ou à votre enfant.

C'est donc attendu... Vendredi prochain, fête de l'Immaculée Conception, rendez-vous à la salle du Casino. L'exposition et la vente seront ouvertes de 10 à 19 h.

RÉUNION DES PRÉSIDENTS DES SECTIONS DE LA J. A. C.

Les présidents de la Jeunesse Agricole Catholique du Valais romand se sont réunis dimanche, sous la présidence de M. Rémy Abbet, secrétaire permanent. Le Grand Vicair de diocèse, Mgr Grand, et M. Henri Roh, président général de la Jeunesse catholique valaisanne, assistaient à cette importante réunion. L'on entendit notamment des exposés de MM. R. Abbet et H. Roh. La discussion roula sur le programme d'action de l'année 1944-1945, les tâches incombant au président de section, le rôle et les qualités du chef et différents sujets relevant de la situation actuelle du jeune paysan. L'on parla également du grand congrès de la jeunesse agricole, qui est prévu pour le mois de mai 1945.

Nous saisissons l'occasion qui nous est offerte pour adresser nos félicitations à M. Henri Roh, ancien propagandiste de la J.A.C. et auquel Mgr Bieler a confié le poste de président général de la Jeunesse catholique valaisanne. Par ses éminentes qualités de cœur et d'esprit, nous ne doutons pas M. H. Roh mène à bien la difficile tâche qui lui incombe.

POUR LA VIEillesse

La collecte pour la Vieillesse de l'œuvre «Pro Senectute» touche à sa fin en ville de Sion et dans le canton. La population séduoise s'est montrée magnifiquement généreuse dans son ensemble. Nous, les félicitons et l'en remercions. Les fonds recueillis par «Pro Senectute» sont destinés à adoucir le sort des vieillards vivant à domicile. Selon l'esprit de l'œuvre, nos représentants ne sont pas uniquement des distributeurs. Par la manière de donner, ils s'efforcent d'apporter un réconfort sensible à nos vieillards.

lards. A Sion, 80 personnes environ reçoivent leur visite. On peut nous signaler toute personne plus ou moins âgée, âgée de 65 ans au moins. Des hommes, des femmes qui ont travaillé toute leur vie ne recourent pas toujours volontiers à l'aide de l'Etat et préfèrent supporter bien des privations. A ceux-là surtout nous sommes heureux de pouvoir offrir nos services amicaux grâce à l'entraide librement organisée parmi la population. Le Comité.

Les Sports

FOOTBALL

La Coupe Suisse

Les 32mes de finale de cette intéressante compétition n'ont donné lieu à aucune surprise notable si ce n'est à l'élimination des F. C. Zurich et Bruhl. Il faut cependant mentionner la belle performance du Stade-Lausanne face au F. C. Fribourg. Le onze stadiste au sein duquel opère un ex-sicriero et séduits Bagnoud, pratiqua avec succès le système de verrou de sorte que le match resta nul 0 à 0, malgré les prolongations.

Les clubs romands qui se sont qualifiés pour les 16mes de finale sont: Cantonal, Lausanne, Servette, Chaux-de-Fonds, Urania, International, Etoile. A cette liste on peut ajouter le F. C. Fribourg, qui, sur son terrain, doit battre les stadistes. Enfin, les deux formations valaisannes encore en lice, soit Sion et Monthey devront se rencontrer à nouveau. Nombre de spectateurs dont plus de 200 bas-valaisans s'étaient déplacés pour assister à ce match qui s'annonçait sous les auspices les plus favorables. La partie était à peine engagée que l'on put admirer quelques magnifiques phases de jeu. Les attaques séduits semblaient avoir retrouvé leur ancienne forme. Quant aux visiteurs trop légers, ils donnaient l'impression d'aller au devant d'une défaite certaine. Heureusement, pour eux, l'arbitre, M. Graviolini de Chippis, interrompit bientôt la partie, jugeant à tort ou à raison, que le terrain était impraticable.

Regrettons ce malheureux contre-temps dû uniquement à un fâcheux concours de circonstances et espérons que le match pourra se rejouer dimanche prochain.

Au sujet de ce match, on nous communique d'autre part:

Un nombreux public s'était déplacé dimanche au Parc des Sports de Sion pour assister à la rencontre de Coupe Suisse Sion I - Monthey I. Cette importante rencontre comptait pour le concours du Sport-Toto et était dirigée par l'excellent arbitre Graviolini, de Chippis, seul referee valaisan actuellement appelé à arbitrer des matchs de ligue nationale. L'équipe séduise se présentait dans la composition suivante: Verstraete; Favre II; Bonvin III, Wenger, Gay; Joris, Arletta; Pasquini, Oggier, Bonvin II.

On note toujours l'absence de Geroudet, non encore remis complètement d'une déchirure musculaire.

L'arbitre ayant interrompu la partie, le terrain étant par trop mauvais, le public se rue vers la caisse pour se faire rembourser le prix d'entrée et l'on verra même de peu scrupuleux spectateurs présenter des billets de matchs précédents et obtenir ainsi malhonnêtement le remboursement de billets échus. Il est vraiment regrettable de constater qu'au lieu d'aider les sociétés, il se trouve des gens aussi peu respectueux du bien d'autrui, quand on songe que pour le F.C. Sion, ce malheureux contre-temps signifie une perte de plusieurs centaines de francs, pour le roulage et le marquage du terrain, pour la publicité et pour le déplacement de ses joueurs mobilisés, depuis... quelque part en Suisse...

De pareils resquilleurs devraient rester chez eux.

Pour la Confection et réparation de vos éredons Couvre-lits, Rideaux et abat-jour, adressez-vous à

"Fémmina"

qui vous fera un travail soigné et de bon goût. Se recommande: A. KRAIG, Sion.

2000 personnes prirent part à cette réunion qui se tint vendredi soir à la salle communale de Plainpalais. Le plus beau combat de la soirée fut celui qui opposa le champion suisse Siegfried au genevois Schwab II, lequel s'inclina de fort peu. L'ex champion suisse des légers, Guillaume faisait sa rentrée et battit largement aux points Kid Louis de Lausanne. Enfin, Cavin s'imposa devant Amrein (Biennet).

Quant à la rencontre professionnelle Seidel-Perrelet, elle se termina par la disqualification du second nommé.

GYMNASTIQUE

Le deuxième tour de ce championnat a eu lieu Neuchâtel et à Flawil. Les meilleurs résultats des deux épreuves sont les suivants: Reusch, Berne, 39,80; Piantoni, Berne, 39,20; Schuermann, Zurich, 39,10; Bruehlmann, Genève, 38,80.

HOCKEY SUR GLACE

Après avoir battu le H. C. Berne, Montchoisi Lausanne vient à nouveau de remporter un beau succès en réussissant à vaincre le Rotweiss-Bâle par 1 à 0.

Dans nos Cinémas...

AU LUX

Le triomphal succès remporté par Blanche-Neige et les 7 nains oblige la direction du Lux à reprendre ce film magnifique. Tous les spectateurs se sont émerveillés sans la moindre réserve sur cette réalisation extraordinaire. Véritable chef-d'œuvre qui marque une date dans l'histoire du cinéma, ce film offre des scènes pleines de sentiments, de grâce et d'humanité, en même temps que des effets comiques merveilleux. C'est la réussite complète, totale, incontestable (Dès mardi).

AU CAPITOLE

Dès mardi 5 décembre à 20 h. 30, un nouveau programme comprenant deux grands films d'action; La Déesse blanche de Tahiti, un film d'aventures tourné dans la jungle. C'est l'histoire de trois amis qui débarquent dans une île des mers du Sud où ils rencontrent la nymphe sauvage traditionnelle, amie des bêtes. Un film d'action qui vous captive.

En complément, Les G.Men du service secret, un grand film d'espionnage au rythme trépidant.

Ce programme sensationnel sera donné jusqu'à vendredi 8 crt. tous les soirs à 20 h. 30. Vendredi 8 décembre, matinée à 14 h. 30.

Dans nos Sociétés...

C.S.F.A. — Mercredi 6 décembre, réunion du mois, à 20 h. 30, à l'Hôtel de la Planta.

Harronie Municipale. — Ce soir mardi répétition des bois; jeudi 7, répétition générale.



Commune de Sion Avis officiels

LIVRAISON DE CÉRÉALES

Les personnes qui voudraient encore livrer à la Confédération des céréales de la dernière récolte, sont priées de s'inscrire à l'Office communal des blés avant le 7 décembre 1944.

L'Administration.

Les belles chemises fantaisie

bon marché chez

GASPARINI

Rue des Portes-Neuves - SION

Le meilleur marché dans le bon marché

Dépôts

à terme en compte courant en Caisse d'Epargne et

sous toutes autres formes usuelles auprès de la

Caisse d'Epargne du Valais Sion

Représentants dans toutes les importantes localités du canton

Les Dépôts en Caisse d'Epargne bénéficient d'un Privilège légal



CINE LUX

Pour la dernière fois à Sion...

FILM MERVEILLEUX DE WALT DISNEY

BLANCHE-NEIGE et les 7 Nains

MARDI 5 — Mercredi 6 et JEUDI 7 décembre à 20 h. 30

JEUDI 7 décembre, 2 matinées POUR ENFANTS Entrée fr. 0.50. C. C. 1069

Explosifs ALDORFITE Poudre NOIRE et poudre de CHASSE DÉPÔTS: GETAZ ROMANG ECOFFEY SA

SION Ste-Marguerite

On cherche

A ACHETER d'occasion 1 paire de chaussures avec patins vissés No 37.5-38 en parfait état. S'adresser sous P 9221, S à Publicitas, Sion.

On a perdu

Avenue de la Gare, rue de Lausanne BROCHE EN OR. La rapporter contre récompense à Publicitas, Sion.

Représentant

dépositaire possédant carte rose peut se créer belle situation par la vente dans le canton du Valais de produits nécessaires dans chaque ménage: Capital pour dépôt fr. 150 à 300. Faire offres sous chiffre J 16494 L à Publicitas, Lausanne.

L'IMPRIMERIE GESSLER SION Tél. 219 05

ON CHERCHE jeune fille pour aider dans salon de coiffure de la place. S'adresser à Publicitas Sion sous P 9232 S.

On cherche pour de suite APPRENTIE TAILLEUSE. S'adresser chez A. Schupbach, Tailleur, Gd-Pont.

Pour être bien servi en articles de droguerie, une seule adresse

DROGUERIE SEDUNOISE E. Roten

JEUNE FILLE de 18 ans, travailleuse et de confiance cherche place de

débutante dans bon café. Faire offres sous P 9226 S à Publicitas, Sion.

Local à louer d'environ 4 m. sur 5. hauteur 2 m. 30, rez-de-chaussée rue de Savièse. Ecrire Case postale 52100, Sion.

A vendre D'OCCASION 1 paire de chaussures avec patins vissés No 36-37, en parfait état. S'adresser sous P 9222 S à Publicitas, Sion.

Hâche-paille 1 de grandeur moyenne, pour marche à bras, livré complet et pour fr. 160.— Bonne occasion Ferronnerie Troillet, Seigneux (Vaud).

ON DEMANDE pour ménage soigné à Sion une

jeune fille de confiance et sachant bien cuisiner. Bons gages. S'adresser sous P 9223 S, à Publicitas, Sion.

HOTEL DE LA PAIX Mardi 5 décembre à 20 h.45 Sous les auspices de la Société des Amis de l'Art CONFERENCE PAR HENRI GUILLEMIN SUR CHATEAUBRIAND Entrée: Fr. 2.— (droits compris et Fr. 1.—. Réduction aux Amis de l'Art.

TOURBES AGRICOLES en bottes en vrac Tourbes pour litières et pour vignes. Tourbes brutes pour compostages Franco par wagon toutes stations C.F.F. Prix et conditions avantageuses. Pépinières Roduit, Leytron Tél. 415 37

Les bouillons LUCUL sont meilleurs. Demandez-les à votre épicier. Représentant: Henri Gysin, Martigny-Bourg. Pour vos chemises et sous-vêtements, Cravates et pochettes Mode Masculine Mme B. Roch-Rossetti Av. de la Gare, Sion Le magasin spécial pour l'homme

A vendre A SION 1 appartement 2 chambres 1 cuisine, 1 réduit caves et galetas. Libre le 1er avril 1945. S'adresser au bureau du journal A vendre 1 paire de skis, 205 cm., à l'état de neuf, fixations Kandahar et arrêtes. Peaux de phoque avec Trimas. 1 VELO de dame à l'état de neuf, anciens pneus, 3 vitesses. 1 ASPIRATEUR à poussière, en bon état. Offres écrites sous P 9235 S à Publicitas, Sion.

Dès MARDI 5 décembre, à 20 h. 30, au CAPITOLE DEUX FILMS D'ACTION DES PLUS SENSATIONNELS La Déesse blanche de Tahiti Un film d'aventures tourné dans la jungle et interprété par BRIAN DONLEVY — BROD CRAW-FORD et ANDY BEVINE Les G'MEN du SERVICE SECRET Un grand film d'espionnage au rythme trépidant. cc. 12944 DES MARDI CAPITOLE DES MARDI

**Pour vos ARDOISES...**

adressez-vous aux carrières de:

- |                 |                         |                |
|-----------------|-------------------------|----------------|
| SEMBRANCHER     | Ant. Jordan             | SEMBRANCHER    |
| PLEX            | Ed. Jordan & A. Mottier | COLLONGES      |
| SASSES          | Marcel Jordan           | DORENAZ        |
| DARBELLAY       | François Petriccioli    | ORSIERES       |
| PIERRE A PERRET | Joseph Revaz            | DORENAZ        |
| SIMPLON         | Simplon-Schiefer A.-G.  | THERMEN-BRIGUE |

**A vendre**

A Sion 1 appartement 2 chambres, 1 cuisine, 1 réduit, caves et galetas. Libre le 1er avril 45. S'adresser au bureau du Journal.

**JEUNE FILLE**

17-18 ans de préférence de la montagne cherchée pour aider au ménage et petits travaux. Gages selon entente. S'adresser sous P 9220, S., Publicitas, Sion.

**JEUNE FILLE**

CHERCHE PLACE comme apprentie-coiffeuse. S'adr. au bureau du Journal.



**Une gourmandise après 5 ans de guerre!**



**A vendre**

VACHE fraîche vèlée et une prête. S'adresser chez M. Pitteloud Hermann, Pont de Bramois.

**On cherche**

JEUNE FEMME de chambre pr une pension de Villars. Prendre l'adresse au bureau du journal.

A LOUER JOLIE

**chambre**

meublée et chauffée. S'adresser au bureau du Journal

**JEUNE HOMME**

cherche CHAMBRE. S'adresser sous chiffre 1019 au bureau du journal.

**On cherche**

A LOUER CHAMBRE meublée ou non, indépendante, confort, eau courante. Centre de la ville. S'adresser case poste 260, Sion

A VENDRE

**fumier**

de cheval, 5 à 6 toises. S'adr. tél. 2 20 30, Sion.

**PERDU**

samedi soir au Gd-Pont 1 boucle d'oreille or. La rapporter contre récompense à la Papeterie Pfefferlé, Sion.

**Jeune fille**

CHERCHE PLACE comme vendeuse dans magasin Chaussures, tabacs, etc. S'adresser à Publicitas Sion sous P 9208.

*Avec 20% de café colonial*

Fr. 0.85 100 points les 200 gr

GOUT PARFAIT AROME EXQUIS

Chicoree SA Renens

En vente dans les épiceries

**ON CHERCHE sommière**

débutante acceptée pour café de Sion. Adresser offres sous P 9126 S à Publicitas, Sion.

**HERMES 2000**

machine à écrire portative possédant tous les avantages des gros modèles - tabulateur et margueur automatiques - forme très moderne.

Agence exclusive pour le Valais

**OFFICE MODERNE s. à r. l.**  
R. des Remparts SION Tél. 2,17,33

*On tire votre chance le 16 décembre*

**LOTÉRIE ROMANDE**

SION, Place du Midi Ch. post. Ilc 1800

**Tourbes EN VRAC ET BOTTELÉES**

**Tuteurs Echaldas kyanisés**

Fédération Valaisanne des Producteurs de Lait Sion

Tél. 2 14 44

**Banque de Sion, de Kalbermatten & Cie**

Société à responsabilité illimitée Sion

**Dépôts** sur carnets d'épargne comptes à vue et à terme sur obligations

**Prêts** hypothécaires crédits de construction sur comptes-courants

**Escompte**

**Location coffre-fort**

Imprimés en tous genres livrés rapidement par l'

**Imprimerie Gessler - Sion**

LES NOUVEAUX ABONNES 1945

reçoivent gratuitement

**le Journal et Feuille d'Avis du Valais**

dès le 1er jusqu'au 31 décembre 1944.

en payant dès ce jour leur abonnement pour 1945 au prix de fr. 10.—

**Bulletin d'abonnement**

Veillez m'abonner à la "Feuille d'Avis du Valais, pour 1945 et m'adresser gratuitement votre journal dès maintenant jusqu'à fin 1944.

SIGNATURE .....

Ecrire très lisiblement

Adresse: .....

P. S. — Conformément aux conditions, je vous adresse ce jour par chèque postal Ilc 1748 le montant de fr. 10.—, pour l'abonnement 1945.

**Notre Exposition de Jouets est ouverte**

Profitez de notre grand choix

est ouverte

Profitez de notre grand choix

**Aux Galeries du Midi, Sion**

KUHLER-PELLET

Tél. 2 16 51

PEARL BUCK

**L'EXILÉE**

Traduction de Germaine Delamain

Les bruits les plus étranges circulaient à propos de cette maison et des achats qu'il fit à Shanghai — des tapis d'Aubusson, des meubles recouverts de satin et un piano en bois de rose. L'Anglais s'était privé de nourriture et s'était même endetté pour les acquérir. Il alla à l'avance de la jeune fille jusqu'à la côte, rempli d'ardeur sous son aspect calme. Mais quand le bateau arriva, il ne contenait pour lui qu'une petite lettre:

« Je suis désolée, mon cher Ronald, mais nous nous sommes trompés. Je ne vous aime pas — je ne peux pas vous aimer. »

Elle s'était enfuie avec un commissaire de marine. Ronald Stearns plia la missive et la déchira en petits morceaux qu'il jeta dans les eaux boueuses et agitées du Whangpoo; ce même soir, il alla dans une des maisons publiques japonaises les plus relevées et y acheta une femme, un peu plus âgée que les autres et dépourvue de beauté, mais consciencieuse, polie et propre.

Il la demanda cérémonieusement en mariage et l'emmena au Consulat britannique. Très ahurie de ce changement de situation, elle le suivit, anxieuse, à petits pas, le long des couloirs, enveloppée dans sa « geta ». Et là, en dépit des remontrances, du consul, Ronald Stearns épousa la petite Japonaise et la ramena dans le port.

Il lui construisit une maison japonaise sur le flanc de la montagne, trop éloignée pour risquer la venue de visiteurs, et il vendit à la criée le piano en bois de rose, le mobilier de satin et tous les bibelots accumulés. Lorsque je fis sa connaissance, il avait vécu honorablement de longues années, très digne, et sans se mêler à l'étroite vie sociale des gens de race blanche de la ville, avec lesquels il n'avait que des rapports d'affaires. A la mort de son père, il hérita sa fortune, mais ne retourna jamais en Angleterre. Il vivait en compagnie de sa femme japonaise, toujours parfaite-courtois et rempli de bonté envers elle. Ils n'eurent jamais d'enfants.

Je ne sais pas pourquoi Mrs. Stearns venait voir Carie. Peut-être simplement pour causer amicalement avec une de ses semblables, car elle était bien seule malgré ses atours joyeux, ses kimonos fleuris et ses ceintures aux couleurs brillantes. Elle parlait à peine l'anglais, ce qui prouvait quels rapports existaient entre elle et son mari. Toutes les conditions de l'existence les éloignaient l'un de l'autre. Il lisait beaucoup et, en dehors des heures d'affaires, passait son temps à étudier, bien qu'il mit son point d'honneur à venir avec elle le soir, dans le jardin japonais qu'il avait fait planter pour elle. Ils se promenaient en silence, car ils n'avaient guère de

choses à se dire. Elle n'entrevoit même pas le monde de culture et l'éducation de son mari, et sa petite vie à elle était simple et par trop primaire pour lui. Carie devait combler un vide dans l'existence de cette femme privée de compagnie.

Beaucoup de membres de la colonie étrangère du port venaient trouver Carie. Il y avait la pauvre Anglaise, folle, qui arrivait à la nuit dans sa chaise à porteurs, femme passionnée et jalouse d'un mari froid et cruel. Elle déversait sans réserve, dans l'oreille de Carie, le récit du drame de sa vie, et après son départ, les yeux de Carie étaient remplis de dégoût, de l'horreur de savoir trop de choses qu'elle eût préféré ignorer. Il y avait aussi l'ancienne missionnaire, une maigre Ecossaise, poitrinaire, qui avait épousé, pour le convertir, un capitaine de vapeur, en service sur le fleuve, Ecossais aussi. C'était un ivrogne qui se grisait de whisky et qui s'était remis à boire aussitôt la lune de miel passée. Sa femme venait raconter à Carie tous les puérils efforts qu'elle tentait désespérément pour le distraire ou pour attiser son amour, le maintenir à un diapason qui lui permettrait de renforcer une volonté défaillante. Mais elle manquait de beauté et de charme et n'aurait pu retenir aucun homme. Elle toussait et pleurait en disant à Carie: « Si seulement je pouvais avoir un enfant, il désire une fille. »

Mais son maigre corps voûté ne pouvait donner aucun fruit et elle finit par adopter un enfant qui venait d'un orphelinat d'Australie. Le ménage tenta de reconstruire sa vie sur de nouvelles bases; malheureusement la fillette attrapa la variole et mourut. Le père adoptif, qui était arrivé à ai-

mer la petite blonde, devint cette fois-ci un ivrogne invétéré et la pauvre Mrs. Gibbs mourut de la maladie qui la minait depuis si longtemps.

Ces gens-là et bien d'autres, qui échouent dans les ports d'Orient, venaient chez Carie, chercher du secours auprès de sa personnalité si saine. Quelqu'un semblait toujours l'attendre. Même le docteur hindou, de sang mêlé, et sa grosse femme brune, trouvaient en elle une amie particulière, bien qu'elle ne les vit jamais sans ressentir un coup au cœur en souvenir du charmant garçon qu'elle avait perdu.

\*

A cette époque de sa vie, Carie était spécialement attrayante et exerçait un pouvoir magnétique. Elle avait perdu un peu de l'ardeur de sa jeunesse et de ce bouillonnement intérieur, trop violent, parfois, pour lui permettre le repos d'esprit. Elle était adoucie par la sympathie et cependant donnait une impression de vigueur; elle apportait avec elle le souffle vivifiant, la sincérité des femmes de son pays. En la voyant, on songeait aux choses bonnes et simples de l'existence. Elle était restée si parfaitement normale et saine, pleine d'humour, dans une atmosphère où trop souvent les hommes et les femmes de race blanche se transformaient, devenaient tristes et se dégradent insensiblement. Elle conserva toujours sa robuste personnalité.

Son foyer la reflétait. Elle avait un beau potager comme en Amérique, et à sa table, des asperges, des pommes de terre d'Irlande et des laitues, tous les bons lé-

gumes d'Occident qu'on ne trouvait pas ailleurs. Elle ne supportait pas les volailles chinoises, si filandreuses, et elle en élevait elle-même, qui lui donnaient des œufs frais; elle avait toujours une poule grasse à faire rôtir, ou, au printemps, des poulets qu'elle faisait sauter selon une délicieuse recette de son pays. Les biscuits sortaient légers de ses mains; ses gâteaux à la noix de coco, au chocolat, étaient renommés et je me souviens d'elle, dans ses journées si occupées, pétrissant d'énormes masses de pâte, et faisant cuire les grands pains, dont le parfum savoureux remplissait la maison.

C'est par des moyens aussi simples et en restant elle-même, à sa manière, qu'elle rendait foyer et patrie aux exilés.

Je crois que ces années, avant le déclin de sa vie, furent heureuses. Elle avait appris que le foyer et la patrie sont au fond des cœurs et qu'on peut les évoquer selon son désir. L'ancienne nostalgie, le mal du pays pour ses monts de Virginie et la douce vie d'autrefois, disparurent. Tout cela, elle le conservait à jamais en elle-même, seul refuge de son passé, car il y avait eu des changements chez les siens. Son père, Hermanus, gourmet jusqu'à sa dernière heure, était mort à un grand âge. Leur séparation ne lui en parut pas aggravée et elle ne le pleura pas. Ce souvenir alla rejoindre ceux qu'elle gardait et qui vivaient autant qu'elle.

(à suivre)